

CONDITIONS DE PUBLICATION DANS LA REVUE CORPS & PSYCHISME

1. OBJET DE LA REVUE

Dans une perspective psychanalytique, la revue *Corps & Psychisme* publie des informations, des contributions théoriques et des analyses de terrain susceptibles d'apporter un éclairage original sur les problématiques et les évolutions du rapport subjectif au corps, déterminant en matière d'analyse des conduites et comportements humains.

2. QUALITÉ DES AUTEURS

Corps & Psychisme donne la parole à des auteurs de disciplines et d'orientations diverses. La revue a pour objectif de favoriser et de diffuser la recherche et la réflexion sur le corps en permettant des éclairages croisés, complémentaires, parfois contradictoires.

3. PUBLICATION ORIGINALE

Les articles soumis pour publication ne doivent pas être proposés simultanément à une autre revue. L'auteur s'engage à proposer un article original.

4. DROIT DE CITATION

La rédaction rappelle aux auteurs et co-auteurs qu'ils sont totalement responsables du contenu de leur article. En particulier, ils s'engagent à ne pas plagier un texte déjà publié et à signifier par des guillemets les reprises d'ouvrages.

Les citations ne peuvent excéder 8 lignes auquel cas l'accord de l'auteur et de l'éditeur sont requis.

5. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

POUR LA SAISIE DU TEXTE

- Les articles soumis doivent compter entre 15000 et 30000 signes (espaces compris). Les notes de bas de pages doivent faire l'objet d'un usage modéré et elles doivent être courtes (une phrase ou deux). Les articles seront rédigés en police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5 et justifié. Aucun mot ne doit être saisi en gras. La revue accepte un usage raisonné des italiques. L'écriture des instances psychiques se fait avec des minuscules : conscient, ça, moi, etc. La première ligne de chaque paragraphe commence directement à la marge (sans retrait d'alignement).

6. PAGE DE PRÉSENTATION

Chaque article fera apparaître sur la première page les noms, adresse électronique, adresse postale, titre et institution d'appartenance du ou des auteurs ainsi que le résumé et 5 mots clés.

7. RÉSUMÉS & MOTS-CLÉS

Les articles sont publiés en français. Ils doivent être accompagnés : d'un résumé en français et en anglais de 5 lignes environ présentant l'objet de la recherche et la problématique posée ainsi que la méthodologie/l'approche (l'article s'appuie-t-il sur des cas cliniques, les auteurs sont-ils psychanalystes, sociologues, thérapeutes, Quelques éléments de conclusion seront annoncés.

de 5 mots-clés en anglais et en français. Pour le choix des mots clés, se référer au thésaurus : <http://mesh.inserm.fr/FrenchMesh/>

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DANS LE CORPS DU TEXTE

- Les références bibliographiques ne doivent pas excéder 30 lignes et figurent en fin d'article. Tous les auteurs cités dans l'article doivent figurer dans la bibliographie. Les réfé-

rences bibliographiques ne peuvent pas figurer sous la forme de notes de bas de page.

- Dans le corps du texte les citations sont notées (Freud, 1940) et lorsqu'une citation est faite elle doit mentionner la page : (Freud, 1940, p. 45). L'année donnée dans les références du corps du texte est celle de l'édition originale, suivie d'une barre oblique (/), suivie de l'année de publication du document consulté par l'auteur (Freud, 1900/2013, p. 45). Si l'auteur ou la date est déjà précisée dans le texte, il n'est pas nécessaire de les mentionner dans la parenthèse. Au-delà de deux co-auteurs, indiquer (Marty et al., 1972, p.65). Les noms propres sont à donner avec le prénom à la première occurrence seulement.

9. BIBLIOGRAPHIE DE FIN D'ARTICLE

Dans la bibliographie en fin d'article, tous les auteurs doivent être listés. Au-delà de 6 auteurs ajouter « et al. ».

- La référence d'un article comporte : Nom d'auteur et initiales des prénoms. (année de la publication entre parenthèses) « titre de l'article entre guillemets » *titre de la revue en italique et non abrégé, volume en italique*(numéro de parution) : première et dernière pages. Exemple : KORFF-SAUSSE S. (2012) « Fantômes sur le divan » *Cliniques méditerranéennes*, 1(86) : 85-96.

- La référence d'un livre comporte : Nom de l'auteur les initiales des prénoms. (date de la première édition/date du document consulté entre parenthèses) *Titre de l'ouvrage en italique*. Lieu de publication, nom de l'éditeur (pour les ouvrages étrangers dont il existe une traduction française, indiquer les références de l'édition francophone). Exemple : GREEN A. (1993/2015) *Le Travail du négatif*. Paris, Éditions de Minuit.

- La référence d'un chapitre de livre comporte : nom d'auteur et initiales des prénoms. (année de la publication entre parenthèses) Titre du chapitre. Dans Auteur A. *titre du livre en italique* : première et dernière pages. Lieu de publication, éditeur. Exemple : DEJOURS C. (2005) Le corps comme exigence de travail pour la pensée. Dans DEBRAY R., DEJOURS C. & FÉDIDA P. *Psychopathologie de l'expérience du corps* : 63-106. Paris, Dunod.

10. INDEXATION

Parmi les références bibliographiques, seront privilégiées les plus récentes.

- Parmi elles, 5 au moins doivent dater de moins 10 ans et appartenir à des revues indexées PscINFO.

- Parmi les revues francophones (liste non exhaustive), on comptera notamment : *Topique* : revue freudienne, *Dialogue* : Recherches sur le couple et la famille, *Adolescence*, *Enfance*, *Cliniques méditerranéennes*, *Devenir*, *L'encéphale*, *Neuropsychiatrie*, *Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, *Psychologie clinique et projective*, *Revue française de psychanalyse*, *L'évolution psychiatrique*, *Revue française de psychosomatique*, *Thérapie familiale*, *Recherches en Psychanalyse*.

11. PROCÉDURE D'ACCEPTATION

Les articles seront soumis anonymement à deux ou trois relecteurs, membres du comité de rédaction et/ou spécialistes extérieurs à la revue. Les articles acceptés le sont sous réserve des modifications de forme ou précisions de fond demandées par ces référés.